

RELEVÉ DE DECISIONS

Conseil d'Administration du 28 février 2025

(sous réserve de l'approbation du procès-verbal)

Le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du vendredi 18 octobre 2024 est adopté (10 abstentions / 23 votes favorables / 0 vote défavorable).

Le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du vendredi 15 novembre 2024 est adopté (10 abstentions / 23 votes favorables / 0 vote défavorable).

Le procès-verbal de la réunion préalable d'installation du Conseil d'administration du lundi 16 décembre 2025 est adopté à l'unanimité (0 abstention / 33 votes favorables / 0 vote défavorable).

POLITIQUE FORMATION ET VIE ETUDIANTE

La nouvelle version de la convention d'application de l'accord-cadre avec l'université Jagellonne de Cracovie (Pologne) pour le Master délocalisé Droit Privé parcours Droit des Affaires Français et International est adoptée à l'unanimité (0 abstention / 33 votes favorables / 0 vote défavorable).

POLITIQUE RECHERCHE

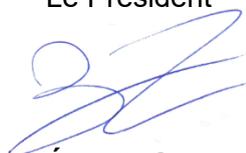
Le recours à l'instance nationale d'évaluation pour expertiser les demandes de prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR) des Hospitalo-universitaires est adopté à l'unanimité (0 abstention / 33 votes favorables / 0 vote défavorable).

RESSOURCES HUMAINES

La modification de la liste des fonctions ouvrant droit aux primes de responsabilités pédagogiques et/ou aux primes pour charges administratives pour les enseignants et les hospitalo-universitaires au titre de l'année universitaire 2024-2025 est adoptée (2 abstentions / 29 votes favorables / 0 vote défavorable).

La modification de la composante fonctionnelle du Régime Indemnitare des Enseignants-Chercheurs (RIPEC) au titre de l'année 2024-2025 est adoptée (4 abstentions / 27 votes favorables / 0 vote défavorable).

Le Président



Éric BLOND